



Conditions d'admission et d'inscription en première année de Licence à l'UFR de Droit, Sciences économiques et de gestion

FORMATION CONCERNEE	Vous êtes....	Diplôme détenu ou en préparation cette année	Vous devez suivre la procédure d'admission suivante (phase 1)		Inscription administrative (phase 2)
Vous souhaitez vous inscrire en première année de licence	<b>Candidat français</b> ou ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.) de la Confédération suisse, de Monaco ou d'Andorre.	<b>Bac français</b> ou Bac européen ou Diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen ou Diplôme étranger hors UE ou Bac international	<a href="#">PARCOURSUP</a>		Inscription en ligne début juillet sur <a href="http://inscription.univ-lemans.fr">http://inscription.univ-lemans.fr</a>
	Etudiant en <b>REORIENTATION L1</b> (c'est-à-dire un étudiant déjà titulaire du baccalauréat, déjà inscrit dans un cursus de l'enseignement et qui souhaite poursuivre ses études dans un autre cursus de formation-y compris étudiant étranger)	1ère année (licence-DUT-prépa ...) de l'Université du Mans ou autre	<a href="#">PARCOURSUP</a>		Inscription en ligne début juillet sur <a href="http://inscription.univ-lemans.fr">http://inscription.univ-lemans.fr</a>
	<b>Etudiant international</b> non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération suisse, de Monaco ou d'Andorre.	<b>Bac français</b> ou Bac européen	<a href="#">PARCOURSUP</a>		Inscription en ligne début juillet sur <a href="http://inscription.univ-lemans.fr">http://inscription.univ-lemans.fr</a>
	<b>Étudiant international</b> non ressortissant de l'U.E., de l'E.E.E., de la Confédération suisse, Monaco et Andorre et résidant en France.	<b>Bac étranger</b>	DAP VERT	A télécharger sur le site de l'université à partir de début décembre - remise du dossier avant le 1er février de l'année concernée par l'inscription	Dossier envoyé par mail si avis favorable après confirmation de l'étudiant.
	<b>Étudiant international</b> non ressortissant de l'U.E., de l'E.E.E., de la Confédération suisse, Monaco et Andorre et résidant à l'étranger dans un pays ne relevant pas de la procédure Etudes en France (*).	<b>Bac étranger</b>	DAP BLANC	A télécharger sur le site de l'université à partir de début décembre. Le dossier blanc peut aussi être délivré par le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France	
	<b>Étudiant international</b> non ressortissant de l'U.E., de l'E.E.E., de la Confédération suisse, Monaco et Andorre et résidant à l'étranger dans un pays ne relevant pas de la procédure Etudes en France (*).	<b>Bac étranger</b>	Procédure informatique obligatoire : <a href="https://www.campusfrance.org">https://www.campusfrance.org</a>		
<b>Redoublant L1</b> Université Le Mans				REINSCRIPTION A L'UNIVERSITE sur Internet sur <a href="http://ent.univ-lemans.fr">http://ent.univ-lemans.fr</a> à partir de début juillet 2020	

(\*) Pays adhérents au CEF : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, États-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Nigéria, Pérou, République Démocratique du Congo, Sénégal, Russie, Singapour, Taïwan, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie et Vietnam.